



49, avenue de la chambre d'amour – 64600 ANGLET
Tél. :+33 (0) 5 59 03 03 03
e-mail : fondeur@saci-reberty.com

Le marché des étiquettes

I – Le chiffre d'affaires de la profession française

Sur un échantillon de 70 groupes et sociétés réalisant plus de K€ 3 000 de chiffre d'affaires et représentant la grande majorité des fabricants d'étiquettes, le chiffre d'affaires total se monte à **k€ 987 000** environ, soit 82% de la profession.

La répartition par dominante marketing est approximativement la suivante :

	Dominante	en K€	en %
70 sociétés CA ≥ 3 000	Généraliste	446 000	
	Santé / Beauté	95 000	
	Viti/vinicole	220 000	
	Technique	226 000	
Sous-Total 1		987 000	82%
Autres CA < 3 000		213 000	18
Sous-Total 2		213 000	18
Total Profession		1 200 000	100

II – Constitution des groupes

La concentration de la profession se fait suivant deux stratégies :

2.1- Diversification

Quelques groupes ont pour stratégie d'être présents dans tous les secteurs d'activité de l'agroalimentaire aux étiquettes techniques. Ils ont une ampleur internationale :

En k€

Rang	Pays-Origine	Présence	CA consolidé (Mondial)	Dont Etiquettes (International)
1	USA	ALENA- EU - AUSTRALIE MERCOSUR	1 800 000	1 800 000
2	Canada	ALENA - EU	1 750 100	1 170 000
3	USA	ALENA - EU	200 000	180 000
4	France	ALENA - EU	560 000	70 000

Cette stratégie est difficile à poursuivre pour les PME domestiques.

... / ...

2.2- Spécialisation

La concentration des acteurs domestiques se fait autour de quelques groupes français qui cherchent à augmenter leur part de marché dans leur secteur et couvrir l'ensemble du territoire national pour satisfaire les besoins de service d'une clientèle de proximité :

En k€

Rang	Région / Origine	Présence Régionale Dominante	CA consolidé (France)
5	Ouest	Santé / Beauté	50 000
6	Pays de Loire	Généraliste	47 000
7	Bourgogne	Viti/vinicole	45 000
8	Ile de France	Diversification	35 000
9	Normandie	Technique	31 000
10	Sud-ouest	Viti/vinicole	30 000

Chacun génère un chiffre d'affaires supérieur à k€ 30 000. Le Top 10 représente près de 50% du volume produit dans l'hexagone.

Noter que trois d'entre eux appartiennent à des groupes pratiquant d'autres technologies pour d'autres marchés comme l'imprimerie de labeur et la transformation de carton en étuis.

III - Destin des sociétés indépendantes

Sur les 70 groupes et sociétés générant un chiffre d'affaires supérieur à k€ 3 000, 50 sont des sociétés indépendantes.

Les sociétés indépendantes ont le choix de :

- se vendre à l'un des groupes leaders ce qui n'est envisageable que s'il n'y a pas de doublon dans les portefeuilles de clientèle,
- prendre l'initiative d'un regroupement pour se rapprocher du Top 10 et bénéficier, comme eux, des meilleures conditions d'achat d'équipements, de supports et autres consommables,
- limiter ses ambitions à une croissance organique, sachant que le marché progresse autour de 5% par an en volume donc sans espoir de devenir leader, sauf régional, mais à la merci d'une agression de la part des concurrents mieux placés en matière de sourcing.

Didier Fondeur

*

* *

**Saci Reberty est, depuis trente-cinq ans,
l'un des conseils le plus actif sur le marché des étiquettes.**

Il est introduit auprès de tous les acteurs de sa consolidation.